



PRÉ-ACCORD DES PRÊTEURS BANCAIRES ET OBLIGATAIRES POUR UN PGE DE 92,6 M€

AIDE EXCEPTIONNELLE DE LA LFP : 12,9 M€

Lyon, le 23 juin 2020

L'Olympique Lyonnais informe avoir obtenu un pré-accord de ses prêteurs bancaires et obligataires pour la mise en place et la souscription d'un PGE (Prêt Garanti par l'État) de 92,6 M€, d'une maturité de 12 mois, au terme de laquelle une option d'amortissement de 1 à 5 ans pourra être activée.

La documentation juridique est en cours de rédaction et pourrait être signée courant juillet, sous réserve de la levée de l'ensemble des conditions suspensives. Les fonds devraient être mis à disposition à l'issue du closing.

En parallèle, la LFP a souscrit un PGE de 224,5 M€ afin de permettre aux clubs de percevoir une aide exceptionnelle égale au solde des droits TV non versés par les diffuseurs Canal + et BeIN. L'Olympique Lyonnais ayant perçu au cours du 4^e trimestre de l'exercice, un montant de 7,6 M€ au titre du solde des droits TV de Ligue 1 (nationaux et internationaux), bénéficiera ainsi d'une aide exceptionnelle à hauteur de 12,9 M€ au titre du PGE/LFP.

Ces financements viennent renforcer la trésorerie disponible du Groupe dans le contexte actuel de crise liée au Covid-19 et vont permettre à OL Groupe d'avoir la flexibilité nécessaire pour envisager, avec sérénité, l'avenir et les développements futurs.

Prochain communiqué : Chiffre d'affaires de l'exercice 2019/2020, le 23 juillet 2020, après la clôture des marchés d'Euronext (la publication a été décalée de 2 jours compte tenu du contexte actuel).

OL Groupe

Tel : +33 4 81 07 55 00

Fax : +33 4 81 07 45 65

Email : investisseurs@ol.fr

www.ol.fr

Euronext Paris - Compartiment B

Indices : CAC Small - CAC Mid & Small - CAC All-Tradable - CAC All-Share - CAC Consumer Services - Code ISIN : FR0010428771

Reuters : OLG.PA

Bloomberg : OLG FP

ICB : 5755 Services de loisirs
